ASSOCIATION SPORTIVE POLICE DE LENS

ORGANISE SON

TOURNOI DE SIXTE
LE MARDI 17 AVRIL 2018

STADE DELMOTTE A HENIN BEAUMONT

INSCRIPTION DES EQUIPES AVANT LE **4 AVRIL 2018** AU BUREAU DES MONITEURS DE SPORTS.

(SERVICE, NOM DE L'EQUIPE ET DES JOUEURS, TEL.)

N° agrément : L03-GS03034-NFOO-MI-180417-J

8 JOUEURS MAXI PAR EQUIPE

LICENCE F.S.P.N. OBLIGATOIRE

FRITERIE SUR PLACE

L'Association sportive de la Police de Lens,vous invite à participer à son tournoi de football en sixte qu'elle organise le **mardi 17 avril 2018 au complexe DELMOTTE rue Pierre Brossolette à Henin Beaumont.**

DEROULEMENT DU TOURNOI

*Parking sur place
*Accueil des participants à 08h30
*Début du tournoi à 09h00
*Friterie sur place
*Fin du tournoi 18h00
*La remise des trophées est prévu à l'issu du tournoi

RESPONSABLE A CONTACTER: GALKA Olivier 06/58/83/94/31
GRENIER Philippe 03/21/44/92/64 ou 06 77 79 21 13
A.S.P. LENS« ddsp62-csp-lens-asp@interieur.gouv.fr »

MODALITES DU TOURNOI

L'inscription au tournoi est gratuite
*Le tournoi de football police sera ouvert également aux autres administrations qui désireraient y participer
*Les matchs se dérouleront sur les terrains de plein air du complexe sportive
*Chaque équipe sera composée de 06 joueurs sur le terrain (1 gardien + 5 joueurs)
*Les poules se feront d'après le nombre d'équipe inscrites par tirage au sort au CSP Hénin Beaumont.
*Nous vous demandons de respecter toutes les décisions qui seront prise par les arbitres et les responsables.
*Tous les participants doivent être impérativement licenciés F.S.P.N pour pouvoir participer au tournoi.

*NOUVEAU- IMPORTANT-OBLIGATIONS D'ASSURANCE
Extrait de l'article R5.7 des statuts et règlements de la Fédération Sportive de la Police Française: la participation aux activités de la fédération ainsi qu' à celles de ses associations sportives est subordonnée à la souscription d'une licence de la fédération.
*Hormis les associations sportives de Police et les équipes de club affilié à une fédération agrée par le Ministère des Sports présentant toutes les garanties d'assurance nécessaires tant en responsabilité civile qu'en dommage corporel, les autres joueurs devront souscrire une ASSURANCE JOURNALIERE de 5 euros et présenter un certificat médical d'aptitude à la pratique du football en compétition .

*L'organisation décline toute responsabilité en cas de vol
*LES REGLES DE JEU SONT:
-Les relances se feront aux pieds ou à la main
-Les remises en touche se feront à la main
-Les corners seront accordés
-Il n' y a pas de hors jeu
*Seules les vingt premières équipes inscrites avant la date du 4 **AVRIL 2018** seront retenues

Dans l'espoir de vous accueillir prochainement pour cette journée placée sous le signe du